

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 106 (1970)

Heft: 8

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

396

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif



Photo Henri Clot

Si j'entends, j'oublie
Si je vois, je me souviens
Si je fais, je sais

Adage chinois

Communiqué

Admissions à l'Ecole normale

Quatre cent trente-quatre candidats se sont inscrits cette année aux concours d'admission dans les diverses sections de l'Ecole normale (446 en 1969).

Pour la première fois, les concours, décentralisés, ont eu lieu simultanément dans les trois écoles de Lausanne, Yverdon et Montreux.

Comme l'année dernière, le département s'est fondé pour décider de l'admission sur les résultats des épreuves traditionnelles et, dans une certaine mesure, sur ceux d'un examen psychologique portant sur les aptitudes mentales, la personnalité, les intérêts et motivations des candidats. Compte tenu de la situation actuelle du recrutement dans le personnel enseignant primaire, du niveau des aptitudes que requiert la profession d'enseignant et des possibilités en locaux qu'offrent les Ecoles normales de Lausanne et d'Yverdon, et les classes ouvertes au Collège secondaire de Montreux au printemps 1968, le département a pu admettre en février 1970 : 75 candidats dans la section des instituteurs primaires ; 117 candidates dans la section des institutrices primaires ; 37 candidates en section des maîtresses d'école enfantine et semi-enfantine ; 13 candidates dans la section des maîtresses pour les classes de couture, soit au total 242 candidats (227 en 1969) qui seront répartis

dès le 13 avril prochain dans les Ecoles normales de Lausanne (137), d'Yverdon (59) et les classes de Montreux (46).

Il n'est pas tenu compte dans les nombres indiqués ci-dessus de l'effectif des classes de formation pédagogique qui ont accueilli, en automne 1969, 9 jeunes gens et 38 jeunes filles, porteurs d'un baccalauréat ou d'un titre équivalent, et qui seront à la disposition du service de l'enseignement primaire après dix-huit mois d'études et stages complémentaires.



**Corbaz s.a.
Montreux**

Pour la rentrée scolaire d'août 1970, le

COLLÈGE SUISSE DE BOGOTA

(1000 élèves, 60 professeurs, dont 28 suisses)

met au concours les postes suivants (enseignement en français) :

2 institutrices

2 instituteurs

(préférence donnée aux candidats(es) connaissant l'enseignement Cuisenaire)

1 maîtresse de gymnastique

(sports et rythmique jeunes filles)

1 maître secondaire mathématique inf.

2 maîtres secondaires licenciés français

(histoire, géographie)

Les candidats sont priés d'envoyer leurs offres de service, avec curriculum vitae, copie de diplôme et certificats, références et photo à :

M. Félix Reichlen, recteur, Colegio Helvetia, Apart. aereo 21451, Bogota, Colombia.

Contrat de trois ans. Voyage payé.

Un mal combien nécessaire : la discipline

Au risque de passer pour un affreux réactionnaire, risquons-nous à affirmer que toute action éducative digne de ce nom passe par la discipline. Quel maître peut-il prétendre, en toute sincérité, que l'enfant se sent à l'aise dans le bruit, l'agitation d'une classe qui s'écarte des règles les plus élémentaires de la vie en commun, à savoir écouter qui parle sans l'interrompre, parler à son tour, se déplacer sans heurter autrui ou les effets d'autrui, respecter le travail et le bien du voisin, bref avoir des égards...

C'est hélas pour l'avoir oublié que tant d'entre nous, jeunes ou moins jeunes, avons échoué dans nos tentatives méritoires de sortir des chemins battus : une classe mal disciplinée qui s'essaie à la pédagogie nouvelle ne se disciplinera pas mieux pour cela... bien au contraire. Allez tâter du travail en équipes, par exemple, avec des gars qui se coupent mutuellement la parole parce qu'ils n'ont pas acquis l'habitude de parler tour à tour, et vous m'en direz des nouvelles. Faites faire des enquêtes à l'extérieur, ou de simples sorties d'observation, avec des enfants qui se permettent de tirer les habits du voisin, de le pousser, de le toucher même, parce qu'on ne leur a pas appris le simple — et fondamental — principe du respect **corporel** d'autrui. Les adultes se touchent-ils dans la rue, dans le bus, à table ? N'est-ce pas éducation élémentaire que d'extirper ces pratiques de la classe ?

Les conseils qui suivent ne sauraient donc relever de la seule pédagogie traditionnelle, au sens péjoratif du mot. C'est pour les avoir vu pratiquer dans les classes les plus novatrices, les plus vivantes, les plus rayonnantes, que nous sommes convaincu qu'ils gardent plus que jamais leur valeur.

Puissent-ils rendre service à ceux et celles qui n'ont pas reçu au berceau ce fluide mystérieux qu'on nomme autorité naturelle. Qu'ils ne se rebutent point, et se persuadent au contraire que l'**autorité s'apprend**, et qu'il existe un certain nombre de règles simples qu'il suffit d'observer pour obtenir une bonne discipline. Voici les principales :

1. Etre toujours **prêt** à l'entrée en classe :
 - programme journalier établi en détail ;
 - leçons « pensées » sinon préparées par écrit ; règles, résumés rédigés, au tableau si nécessaire ; numéros des exercices et des devoirs ;
 - réserve d'exercices ou de questions pour les élèves ayant fini avant les autres.
2. Pendant la classe, maintenir une **surveillance** discrète mais constante :
 - durant les exercices écrits, ne pas travailler au pupitre mais circuler dans la classe pour aider ou corriger discrètement les élèves ;
 - en écrivant au tableau le dos tourné, continuer à parler aux enfants, à les questionner pour les maintenir en haleine.
3. Rester **calme** : le bruit engendre le bruit. Les éclats de voix effraient momentanément les enfants, mais les excitent désagréablement. Plus la classe est agitée, plus le maître parlera lentement et à mi-voix.
4. Eviter la « **bougeotte** » : un maître qui se promène de long en large, qui fait de grands gestes en parlant, excite et fatigue ses élèves.
5. Etre **ponctuel** : un bon maître arrive et commence à l'heure. Il finit aussi à l'heure, et en particulier, fait noter les devoirs du lendemain à la rentrée de la récréation plutôt qu'hâtivement à la fin de la classe.

6. Eviter la **familiarité** : les enfants ne respectent pas longtemps le maître qui se veut camarade. Faire jouer les élèves, leur apprendre des jeux, tant qu'on voudra ; jouer avec eux, prudence !
7. Quand un **ordre** a été donné, ne rien entreprendre de nouveau avant d'avoir été obéi. D'autre part, un travail exigé doit toujours être **contrôlé**.
8. Etablir dans sa classe un certain nombre de **consignes** simples, et s'y tenir strictement :
 - on demande la parole avant de parler ;
 - on n'interrompt jamais celui qui parle, maître ou camarade ;
 - on se déplace sans bruit ;
 - en se déplaçant, on ne touche jamais un camarade, ni les effets d'un camarade ;
 - on range ses affaires à un endroit déterminé, et on ne quitte pas sa place avant qu'elle soit en ordre, etc.
9. Pour les **petites tâches** de nettoyage, de distribution d'effets, de mise en ordre, désigner clairement des **responsables** et contrôler discrètement leur travail.
10. Ramener l'**ordre** et le **calme** après la récréation ou la gymnastique, en exigeant une rentrée ordonnée et silencieuse (la récréation se termine à la porte du collège, non de la classe).
11. Eviter de punir à la légère, mais une fois la **punition donnée**, ne pas revenir en arrière. Avoir si nécessaire un tarif de punitions correspondant à chaque catégorie de fautes — oubli, bavardage, bruit, etc. — afin que l'enfant ne ressente pas la punition comme un acte d'animosité du maître, mais comme la sanction quasi automatique d'une contravention à la règle.
12. Enfin, et ce n'est pas le moins important, **laver son linge sale en famille**. Si quelque chose va mal en classe, recourir le moins possible à un tiers (collègue, directeur). L'enfant n'aime pas qu'un tiers intervienne entre le maître et lui, et la fissure ainsi créée est parfois longue à colmater.

J.-P. R.

Note : le problème de la discipline est aussi vieux que l'école. Lisez plutôt, au verso, l'opinion plus que centenaire d'un collègue, telle que l'a tirée d'un papier de famille M. V. Dentan, ancien directeur des écoles de Montreux.

éditeur

Rédacteurs responsables :

**Bulletin : R. HUTIN, case postale N° 3
1211 Genève 2, Cornavin**

Educateur : J.-P. ROCHAT, direction des écoles primaires, 1820 Montreux, tél. (021) 62 38 11

Administration, abonnements et annonces :

**IMPRIMERIE CORBAZ S. A., 1820 Montreux
Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 82
Chèques postaux 18-379.**

Prix de l'abonnement annuel :
SUISSE Fr. 21.— ; ÉTRANGER Fr. 25.—

Essai de rapport sur...

Moyens d'obtenir une bonne discipline dans nos écoles

De tous les moyens mis en avant pour bien discipliner une école, aucun ne répond au véritable but qu'on se propose, parce que toutes les écoles n'ont pas toujours les mêmes besoins, ni tous les maîtres les mêmes moyens, ni les mêmes manières de reprendre un enfant ; mais ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'un des meilleurs, des plus vrais et peut-être le seul moyen d'obtenir une bonne discipline, c'est d'occuper toujours ses élèves, car dès qu'un enfant n'est pas occupé, on peut être sûr qu'il met le désordre autour de lui.

Occupons donc constamment nos élèves, en variant un peu souvent les leçons ; par ce moyen les heures se passeront vite et les enfants n'auront ni le temps de s'ennuyer, ni la pensée de faire de vilaines manières.

Dans nos classes, on parle presque toujours de punitions, et rarement de récompenses, comme si l'école, qui est la société en germe, n'était instituée que pour punir et être puni. Sans doute qu'il faut une règle dans l'école et une punition pour ceux qui la violent. L'enfant qui ne fait pas son devoir ne mérite sûrement pas de récompense. Ceux qui prétendent qu'il faut toujours punir et jamais récompenser avancent à l'appui de leur manière de voir que les lois humaines ne prononcent que des peines, et qu'il doit en être de même dans l'école. Nous répondrons cependant, à moins que l'on ne tienne pour rien l'estime publique et les distinctions qui en sont les conséquences, que la société récompense les citoyens vertueux en leur accordant son estime.

De même aussi dans nos classes, si notre devoir est de punir les enfants pervers, montrons aux élèves dociles et appliqués notre estime, notre contentement, et même ne craignons pas de leur donner de temps en temps une plume ou quelques feuilles de papier. Souvent même l'auteur de ces lignes donne 20 ct. à celui de ses élèves qui a fait le plus de problèmes ou qui a le mieux récité sa tâche.

L'estime ou la distinction pour l'élève appliquée ne doit pas venir du maître seulement, mais aussi de la classe entière, à laquelle il est proposé comme exemple. Cette estime est, à elle seule, une distinction, et une distinction d'autant plus grande que le but de l'école est mieux compris.

Ne croyez cependant pas, Messieurs, que nous conseillons d'encenser, de choyer, de considérer comme un personnage important l'élève qui remplit ses devoirs ; non, car l'enfant est assez porté à l'orgueil sans l'y exciter. Ce que nous demandons, c'est que l'on tienne compte de ses efforts.

Montrons-nous, ce que nous devons être réellement, les amis des enfants ; en agissant ainsi, nous ouvrons leur cœur à l'amitié, à la confiance ; ils comprendront que nous voulons réellement leur bonheur, leur plus grand bien. Présentons-nous à eux, autant que faire se peut, avec un front serein, un visage gai ; ne craignons pas de les égayer parfois tout en les instruisant, ce qui sera le plus sûr moyen d'obtenir leur confiance, de nous en faire aimer. Prenons quelquefois part à leur joie, sans cependant cesser d'être ferme, de nous maintenir à nos places ; c'est ainsi que nous gagnerons leur affection et que nous aurons à disposition le moyen le plus efficace de discipline.

Une parole à propos, une douce et charitable réprimande produit le plus souvent plus d'effet qu'une punition rigoureuse...

On se plaint généralement du peu de silence qui règne dans les écoles primaires, surtout dans celles composées d'une soixantaine d'enfants de 7 à 16 ans, et les régents eux-mê-

mes sont les premiers à avouer que la tranquillité, maintenue autrefois par la crainte qu'inspirait la verge, disparaît de plus en plus. On nous dira sans doute : il faut le silence. Oui, mais ce silence absolu, c'est la mort, et les enfants trop bridés sont d'autant plus tapageurs une fois qu'ils ne sont plus sous le regard du maître, qui est pour eux un tyran et non un régent dans le vrai sens du mot.

Nous savons que l'ordre et le silence sont nécessaires pour la prospérité d'une école, nous sommes les premiers à désirer que le silence règne, mais pour l'obtenir, faut-il donc maintenir, remettre en honneur la verge ? Nous dirons : oui, quelquefois, non le plus souvent.

La verge doit être l'exception et non la règle. Le livre éternel vient à l'appui de cette thèse quand il dit : « Corrige ton enfant ; quand tu l'auras frappé de la verge il ne mourra point ». Mais si l'ancienne loi permettait les punitions corporelles, la Divin Législateur a dit aussi : « Laissez venir à moi les petits enfants et ne les en empêchez point ».

* * *

Comme moyen d'obtenir un peu de ce silence tant désiré, on recommande parfois l'emploi de signes manuels. Ce moyen est excellent, et peut parfois remplacer avantageusement la parole. Souvent, dans une classe, le premier qui a une réponse ne fait que lever la main, puis vient montrer ou le maître va voir son résultat.

Si un enfant a besoin de sortir, jamais il n'en demande la permission à haute voix ; il ne fait que lever la main, et d'un signe de la tête du maître, il comprend si la permission est accordée ou refusée.

Comme nous l'avons dit en commençant, un moyen de discipline qui réussira bien dans une classe ne réussira pas dans une autre, à moins qu'on ne stéréotype tous les instituteurs et tous les élèves.

Un puissant auxiliaire de discipline c'est l'Evangile. Profitons des moyens que la religion, la seule morale admissible, met à notre disposition, et nous pourrons être sûrs que nos travaux seront bénis de Celui qui seul dispose des cœurs.

Mettons en honneur et répétons souvent le cinquième commandement ; rien ne fera si vite verser des larmes, même à l'enfant le plus corrompu, que de lui rappeler sa bonne et tendre mère, les soins qu'elle lui a prodigués et les veilles qu'elle a faites pour lui.

Enfin pour finir, ou plutôt pour nous arrêter, car nous n'avons point fini, nous revenons à notre point de départ : occupons toujours et utilement nos élèves. En cherchant à mettre au jour toutes les forces qui sont chez eux à l'état de germe, en les préparant autant qu'il dépend de nous, la discipline sera établie, et nous ferons leur vraie éducation.

Crissier, le 1^{er} février 1867.

F. Thuillard, instituteur.

Louez votre maison pendant les vacances à des instituteurs (2000) hollandais/anglais.

Event. échangeons ou louons.

E. Hinlopen, prof. d'anglais, Stetweg 35, Castricum, Hollande.

Les auxiliaires audio-visuels sont-ils des gadgets pédagogiques ?

Conférence donnée à Neuchâtel le vendredi 30 janvier 1970 par M. Roger Uberschlag, chef du bureau de l'organisation des recherches et de l'expérimentation pédagogiques à l'Education nationale française à Paris.

Entrant immédiatement dans le vif du sujet, le conférencier nous propose un exercice commun d'analyse de dia-positives représentant des affiches publicitaires.

Après une première projection au cours de laquelle M. Roger Uberschlag nous suggère une description sommaire des vues (dénomination), vient une seconde projection appelant **l'interprétation** du lecteur et **l'analyse des intentions** profondes de l'auteur (connotation).

La dénomination proposée reflète la démarche de l'enfant face à n'importe quelle image, lecture et analyse sommaire, donc insuffisantes.

Lorsque nos enfants lisent : « Le chat poursuit la souris » l'ambiguïté n'apparaît pas (situation univoque). Le message de l'image a plusieurs sens : c'est un message multivoque que les enfants doivent pouvoir analyser et en saisir tous les composants conceptuels. La **conception** fera ressortir tous les éléments d'une image, supports des intentions de l'auteur.

Nos enfants ne sont pas préparés à décoder les informations audio-visuelles, d'autant plus qu'elles franchissent aisément le seuil de l'inconscience. Au niveau de la pensée, cet ensemble continu d'informations et d'impressions restent, à priori, accessoires et se présentent sous la forme de **gadgets**. Le rôle nouveau dévolu à l'enseignant est d'apprendre à ses élèves à faire une sélection de toutes les impressions et informations qu'ils perçoivent.

Cela suppose immédiatement la remise en question des finalités de l'école :

- transmission des connaissances et utilisation de ces connaissances ;
- savoir les utiliser dans une œuvre personnelle ;
- savoir les partager dans un travail de collaboration.

Jusqu'ici, l'école a rempli son premier but bien que nous ne sachions pas encore départager l'essentiel de l'accessoire, ce qui est connaissances véritables ou gadgets.

Pour remplir le deuxième but de l'école, il faut assurer à nos élèves une **méthode de travail** leur permettant de mettre en œuvre leurs connaissances.

La société dans laquelle est intégré l'enfant est actuellement extrêmement permissive et indifférente parce que ne pouvant pas réagir à l'énorme production d'informations qui l'assaille chaque jour ; l'enfant doit donc faire face à une société **encombrée** et incohérente.

Les activités entreprises à l'école auront pour fins de rétablir, à partir de la classe, un système social et culturel cohérent, une société coopérante. Le travail de groupes, d'équipes, favorise la communication et la collaboration ; il permet donc de créer les bases mêmes de cette société nouvelle humaine et disponible.

L'ensemble des activités que l'on entreprendra devra soustraire les élèves à **l'encombrement** qui est « un sentiment confus fait d'insatisfaction et d'impuissance que l'homme peut éprouver lorsqu'il est dans une situation caractérisée par un déséquilibre vu sur la croissance disharmonique d'un foisonnement anarchique lié à une insuffisance chronique d'une pénurie permanente ». (Définition de M. Gaston Berger, président d'une association française de prospective.)

Aujourd'hui, beaucoup de jeunes essaient d'échapper à cet encombrement par le suicide ou par la drogue. Si le suicide est une échappatoire définitive, la drogue, elle,

déphase et maintient le sujet dans des zones sensibles qui ne l'encombrent plus. Donc, pour circonscrire de tels dangers, l'éducation doit assurer une meilleure préparation à la vie et donner aux jeunes un esprit logique en analyse et conséquent dans ses synthèses. Par des activités adéquates, cet esprit se formera et maîtrisera l'encombrement.

En maintenant l'enfant dans un système d'activités auquel s'ajoutent sans cesse des éléments de plus en plus nombreux, en ne tenant pas compte suffisamment de ses besoins réels, nous le contraignons à se figer dans une situation d'encombrement. Inévitablement, l'enfant recherchera les moyens d'y échapper et se tournera vers les succédanés cités plus haut.

Pour lui faire acquérir des connaissances nouvelles, il doit apprendre à déchiffrer l'univers. Et lorsque cette préhension des choses deviendra trop accablante, par l'expression libre, l'enfant entrera dans un monde créatif le déchargeant de ses trop fortes préoccupations.

C'est dans cette nouvelle perspective que les moyens audio-visuels vont jouer un rôle prédominant. L'enfant, pour mieux comprendre ce qu'est une image ou un enregistrement, devra, pour les connoter, s'initier à ces modes d'expression par des créations personnelles. Ainsi, deviendra-t-il **producteur** ; les moyens audio-visuels cesseront d'être des gadgets.

En lui apprenant à manier ces instruments nouveaux, en le rendant actif, nous lui donnerons une maturité et un champ de formation. Il faut nous soustraire au danger d'être des approvisionneurs d'images et de sons. L'élève va réaliser lui-même ses documents, supports de nouvelles connaissances et les techniques audio-visuelles actives le conduiront à mieux se maîtriser et à acquérir une plus grande rigueur, une meilleure compréhension du monde auquel il appartient.

La rigueur demandée en orthographe ou dans l'alignement de chiffres en calcul peut très bien se retrouver ailleurs et en particulier dans la création d'un montage audio-visuel qui implique de surcroît une approche beaucoup plus sûre des techniques et des informations à assimiler dans le monde d'aujourd'hui.

Claude-André Scheurer.

Education sexuelle à l'école

Dans notre numéro du 6 février, nous dations de 1966 l'institution de la commission officielle vaudoise en matière d'information sexuelle. Or les efforts des autorités scolaires en ce domaine sont bien antérieurs : en janvier 1946 déjà, une circulaire signée du conseiller d'Etat Paul Perret invitait les commissions scolaires à organiser des conférences et des entretiens pour les élèves des écoles ménagères. En novembre de la même année, cette action était étendue aux garçons et filles de 14 et 15 ans, deux équipes de conférenciers étant mises à disposition.

Depuis lors, notamment sous l'impulsion de feu le Dr Lucien Bovet, puis du Dr Bergier, chef du Service de l'enfance, cette information s'est développée très largement dans le canton.

Elle s'est même si largement développée que l'institution de la commission Leresche est venue à point pour coordonner les efforts dispersés. Et la récente nomination de Mme de Charrière et du Dr Bugnon à la tête de la section d'information sexuelle de Pro Familia va donner une impulsion renouvelée à cette action éminemment éducative.

Corriger la trajectoire... pour le virage imposé...

« L'homme moderne est grisé par les découvertes de la science et les conquêtes de la technique au point qu'il n'est même pas conscient de l'absence d'une éthique qui soit à la mesure de ses connaissances et de ses pouvoirs matériels. »

Eric Descœudres².

« Nous vivons une époque dont on peut dire qu'elle est à la fois l'une des plus éclairées et l'une des plus obscures de tous les temps.

» L'une des plus éclairées parce que jamais on n'a eu tant d'occasions de s'instruire ni disposé de tant d'inventions nouvelles ; l'une des plus sombres cependant, parce que jamais on n'a paru moins au clair sur les questions fondamentales de la destinée humaine : on vit... et on meurt sans savoir pourquoi ni comment. »

Henry Babel¹.

LA DIFFICILE DÉCOUVERTE D'UN « DÉNOMINATEUR COMMUN »

Nos articles introductifs ont pu paraître longs à certains... C'est que, d'emblée, s'est imposée la nécessité d'asseoir les exigences d'une éducation nouvelle sur une idéologie acceptable à la fois par les « scientifiques » et par les « croyants ». Ce ne fut pas facile de trouver un « dénominateur commun »... Il fallut pour cela s'élever jusqu'au rajeunissement du double concept de « l'Infini du temps et de l'espace ».

Maintenant, pour gagner... du temps et de l'espace, et accélérer notre approche de propositions concrètes, nous mettrons en notes les motivations de nos jugements, choisissant, parmi cent autres, des faits observés personnellement et à la portée de nos élèves. (Si le « nous » s'imposait tant qu'il s'agissait de problèmes universels, il sera remplacé dorénavant par le « je » plus familier.)

Le progrès menacé

Permettez que je ne fasse pas l'inventaire des multiples et fabuleuses acquisitions du progrès : lui-même a créé tout ce qu'il faut pour que la « Renommée aux cent voix » les proclame et que les « sunlights » les éclairent à son éloge... mais non à son profit, car il se menace lui-même en s'enflant exagérément³, anarchiquement, en menaçant l'équilibre de la nature... et l'équilibre mental de l'homme.

Les promoteurs et coryphées du progrès devraient pourtant savoir qu'il n'en est pas à sa première édition : entre le lointain Sumer (il y a six millénaires) et la Rome toute proche, y en a-t-il eu des Babylone et des Mycène ! A maints endroits et à différentes époques, le progrès a lancé des pointes, dans certains domaines, que notre science n'a pas encore rattrapées. Et il est certain que tout l'or amassé par Carthage, toute la science gravée dans les monuments de l'Egypte, toute la sagesse de la Grèce (ou de la vieille Chine), toute la cruauté des Assyriens⁴ n'ont jamais empêché la chute des civilisations. Cent fois l'homme-Sisyphe a voulu hisser le monument du progrès sur un plus haut sommet, cent fois il est retombé... non pas à zéro, mais bien bas !

La chute de notre civilisation aurait des conséquences plus graves : les anciennes régnent sur des régions relativement limitées, la nôtre s'est imposée presque sur tout le globe.

Si nous voulons contribuer à sauver ses principales réalisations, son progrès dans ce qu'il a de positif, tentons de cerner quelques-uns des dangers qu'il court.

Mais voyons d'abord si l'humanité d'aujourd'hui a la maturité suffisante pour user rationnellement des découvertes de ses savants et, d'autre part, si elle est encore en état de « digérer » le progrès, d'en assurer la continuité... et sa propre survie.

L'âge psychologique de « l'homme civilisé »

Hélas ! notre première constatation ne sera guère réjouissante !

Un psychologue pourrait nous dire l'âge moyen de « l'enfant-qui-brise-ses-jouets-pour-voir-ce-qu'il-y-a-dedans »⁵, enfant intéressant qui montre un louable esprit de recherche. Bientôt il se montrera inventif, mais les inventions⁶ de l'enfant de 7-8 ans ne constituent souvent qu'une illusion de progrès !

Or notre civilisation en est exactement là ; sauf que de la masse d'uranium (en apparence aussi inerte que l'aiguille des heures d'une montre), l'homme moderne peut tirer quelque chose d'autrement plus puissant (et dangereux !) que ce que l'enfant tire du « réveil » dont il a ôté le régulateur ! Infantilisme. Infantilisme démontré aussi par notre civilisation qui passe constamment d'un progrès à l'autre sans avoir tiré entièrement parti du précédent.

¹ « La Religion à l'Aube d'une Ère nouvelle », Ed. La Baconnière.

² « Matériau pour une Nouvelle Ethique » (« l'Essor » No 3/1970).

³ Expérience-parabole : un groupe d'enfant construisent des « rouleaux » d'une neige de qualité adéquate et sur une pente légère ; malgré tous leurs soins, ils ne parviennent pas à de très forts diamètres : le rouleau finit par s'écraser sous son propre poids.

⁴ Les cruautés raffinées des rois assyriens que sont-elles à côté des 100 000 morts atroces d'Hiroshima ? Or « la bombe » n'était-elle pas destinée à démontrer la supériorité des Blancs et à décourager tout autre essai d'hégémonie ?

⁵ Expérience-parabole : une fillette de 4 ans intriguée par sa première poupée clignant des yeux... les enfonce d'un doigt prestre « pour voir ce qui faisait du bruit derrière ».

⁶ Expérience-parabole : un garçonnet de 7-8 ans, observant attentivement les aiguilles d'un « réveil » remarque : « celle des secondes court, celle des minutes avance à peine... celle des heures est immobile (!) ». On lui en abandonne un vieux, hors d'usage ; démontage ; remontage difficile : l'enfant y arrive... laissant de côté « le spiral », Victoire ! Il est fier de son invention-immense progrès : toutes les aiguilles tournent, les heures volent, le timbre sonne, puis se tait pour sonner bientôt à nouveau ! (il faut bien sûr « remonter » souvent...)

L'âge physiologique de « l'homme civilisé »

Quant à l'âge physiologique, il est encore plus facile à évaluer. On se souvient de la réponse d'Œdipe au Sphinx : « L'homme est cet animal qui marche, le matin, sur quatre pattes ; sur deux, à midi, et sur trois le soir ». Si, dans la force de son âge, l'homme pense que ses deux pieds suffisent à le porter, il fait preuve de raison quand, devenu vieux, il s'aide d'une canne : sagesse du « troisième âge » !

Quel est l'âge de l'humanité civilisée d'aujourd'hui ? Même à ses adolescents, il faut combien de « chevaux » ?⁷

L'extrême vieillissement de notre civilisation se peut mesurer à l'accélération de l'apport d'une énergie « extérieure » devenue nécessaire à l'homme.

Pauvre humanité : sa bousculade de mouvement, de changement, montre son infantilisme, tandis que son besoin de se prouver artificiellement qu'elle est puissante montre à quel point elle ressent (bien que peut-être inconsciemment) son propre vieillissement.

« Plus est en toi ! » C'était la devise de je ne sais plus quel valeureux chevalier. Suggérons-la à notre jeunesse ;

nous trouverons maintes manières de lui faire apprécier les dons physiques, intellectuels et moraux qui lui sont innés.

Condition indispensable à notre difficile « correction de trajectoire » : le retour à une authentique virilité.
(à suivre)

Alb. Cardinaux.

1817 Brent

⁷ Pendant près d'un million d'années l'homme n'utilisa guère que son énergie propre. Diogène (IVe siècle av. J.-C.) démontrait que l'homme était à lui-même sa plus grande richesse : qu'il pouvait se passer de toute aide extérieure... sauf du Soleil ; de son temps, les « privilégiés » s'aidaient d'un cheval, ou, à défaut, d'un âne. Il fallut plus d'un millénaire encore pour qu'on utilise sérieusement la force de l'eau et du vent (12-13e siècles). Il fallut attendre alors 4 à 5 siècles pour que cette énergie fasse un bond grâce à certaines machines et à la vapeur. Le XIXe siècle vit... l'explosion des moteurs « à combustion interne ».

Grâce à M. R. Dubochet, directeur de la SRE, voici le tableau de l'énergie consommée en Suisse durant notre siècle (deux tiers de siècle). Il s'agit de toute l'énergie consommée, quelles qu'en soient les origines (charbon, pétrole, eau, bois).

1910 : 29,4 milliards de kWh. ; 1920 : 27,8 ; 1930 : 39,7 ; 1940 : 40,1 ; 1950 : 51,8 ; 1960 : 90,2 ; 1967 : 140,5.

Cela fait combien de « chevaux-vapeur » par habitant ? Qu'on est loin du cheval d'Alexandre qui portait ombrage à Diogène !

Nous et les étrangers... ou les étrangers et nous...

Thème proposé lors des examens (oraux) pédagogiques de recrues

1) Il fut un temps où les Suisses avaient l'obligation de s'expatrier pour gagner leur vie. Quelles en étaient les raisons ? A quelle époque cet exode fut-il le plus marqué ?

Economie pastorale - Excédent de bras - Mercenariat - Aventures - Du XVe au XIXe siècle.

Ce mouvement fut-il le seul fait des Suisses ?

Non - Emigration des Européens vers le Nouveau Monde - XIXe siècle.

Connaissez-vous le cas célèbre de ce Suisse qui se taille un empire à l'étranger ?

Johannès Suter - La Nouvelle-Helvétie - Californie.

Ce personnage a inspiré un écrivain suisse. Lequel ?

Blaise Cendrars - « L'Or » - Autres œuvres ?

2) A partir de 1850, la roue tourne. En 1890, la Suisse, pays d'émigration chronique devient une terre d'élection pour des milliers d'Européens. Que s'est-il passé ?

Première révolution industrielle - Fabriques - Usines - Début des chemins de fer.

Il s'agissait en fait de rattraper un certain retard, retard dû à quoi ?

Occupation napoléonienne - Blocus - Fédéralisme trop poussé - A la difficulté de prendre le virage industriel - Ecoles insuffisantes.

Comment pallier cette difficulté ?

Appel non seulement à une main-d'œuvre étrangère, mais à des techniciens étrangers, à des professeurs...

Exemples ?

L'Anglais Brown, l'Allemand Bovary, le chimiste rhénan Wanger, l'Autrichien Bally.

3) Au début du XXe siècle, les étrangers représentaient 17,3 % de la population totale du pays, soit une proportion quinze fois supérieure à la moyenne européenne de l'époque. D'où provenaient ces étrangers ? Quels risques courait alors notre pays ?

Surtout des Allemands - Accroissement de la puissance économique allemande - Influence dans les milieux intellectuels - (Heidelberg = première université suisse) - Danger que les étrangers occupent les postes de commande - Germannisation - Création d'un fossé entre les deux groupes ethniques les plus importants - Cf. 1914-1918 - Impérialisme allemand - Anschluss avant la lettre ?

4) Mais voici qu'en 1941, les étrangers ne représentent plus que 5,2 % de la population. Pouvez-vous expliquer ce renversement ?

Causes économiques : crise des années 1930 - Causes politiques : 1939-1945.

5) Alors que les augures s'accordaient à prédire la disparition totale de la question des étrangers, celle-ci ressurgit avec acuité au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale : 7 % en 1950, 18 % en 1964 ; progression supérieure à tout ce qu'on peut voir ailleurs. Pour quelles raisons ?

Attrait du pays - Stabilité - Hauts salaires - On vient du sud : Italiens, Espagnols, Grecs - Expansion sans précédent du monde occidental - Rééquipement des pays détruits.

Equipement local aussi. Dans quels domaines ?

Autoroutes - Barrages - Construction de logements - Usines.

Autres causes de cette nécessité d'une main-d'œuvre étrangère ?

Vieillissement de la population locale - Emplois féminins helvétiques insuffisants - Désaffection à l'égard de certains métiers.

Lesquels ?

Secteur secondaire, bâtiment en particulier - Secteur tertiaire : hôtellerie, hôpitaux.

6) Présence des étrangers en Suisse. Pour certains observateurs, c'est un avantage indéniable. Pour d'autres, cela crée de multiples difficultés. Qu'en pensez-vous ?

Avantages : La Suisse, pays industriel sans matières premières, a pu continuer à pousser une production très diversifiée, par conséquent à exporter toujours plus et à se main-

tenir sur le marché mondial - Les étrangers dépensent maintenant sur place ce qu'ils envoient autrefois chez eux - Ce ne sont pas que des manœuvres qui nous viennent, mais des ouvriers qualifiés dont nous n'avons pas eu à assumer la formation.

Désavantages : Investissements énormes dans l'industrie d'où nécessité vitale de maintenir un volume d'affaires important - Charges sociales pour les communes : écoles, hôpitaux - Concentration de l'immigration en certains points - Difficulté du logement - Difficulté de l'assimilation, variable suivant les endroits.

Pourquoi ?

7) Certains milieux préconisent de ramener la proportion des étrangers au 10 % de la population suisse. Est-ce possible à votre avis ?

Non, interdépendance des activités économiques. Textiles, alimentation, bâtiment, hôtellerie, hôpitaux : tous les secteurs seraient touchés. Notre industrie ne peut se faire harakiri.

8) Pourtant il s'agit d'envisager l'avenir. Quelles données est-il urgent de connaître ? Quelles solutions faut-il prévoir ?

Planifier. Fixer un ordre d'urgence des réalisations nécessaires. Fixer un taux de croissance pour les diverses branches économiques. Estimer nos besoins en main-d'œuvre. Apprécier l'immigration souhaitable.

9) Il faudrait enfin pratiquer une véritable politique d'assimilation. De quelle manière ?

En réduisant la durée nécessaire pour obtenir un permis d'établissement. En accomplissant un effort sur le plan social: centres d'accueil. En encourageant la construction HLM. En facilitant l'acquisition de la nationalité suisse... la naturalisation pouvant être considérée comme une étape vers une intégration définitive.

Ce qui ne serait pas un mal pour l'équilibre ethnique de notre pays, la plupart de ces étrangers étant des latins...

Civisme

1) Les démocrates zurichois ont décidé d'intervenir pour limiter le nombre des étrangers dans notre pays. De quel moyen légal font-ils usage ?

Droit d'initiative constitutionnelle.

2) Pour que leur proposition soit prise en considération, quelles conditions les initiateurs doivent-ils remplir ?

Recueillir, dans un délai fixé, 50 000 signatures valables... Contrôle ?

3) On envisage de réviser la Constitution. Seriez-vous d'accord que l'on relève ce nombre que certains trouvent trop faible ?

Oui. On lance trop facilement des initiatives qui parfois confinent à l'absurde.

Non. Il faut faciliter l'exercice d'un droit qui demande le courage de s'affirmer.

4) Auprès de qui l'initiative est-elle déposée ?

Initiative constitutionnelle : Conseil fédéral.

5) Quel est dès lors le processus ?

Le Conseil fédéral en prend connaissance, en discute, puis rédige un message dans lequel il expose son point de vue.

A qui ce message est-il adressé ?

Aux Chambres, Conseil national et Conseil des Etats.

Pouvez-vous justifier l'existence de ces deux Chambres ? A qui avons-nous emprunté ce système ?

6) Les Chambres ayant délibéré puis conclu, au rejet de l'initiative, les choses vont-elles en rester là ?

Oui, si les initiateurs retirent leur initiative... Non, s'ils la maintiennent. La décision, en dernier ressort appartient au peuple souverain.

7) Ce peuple souverain dispose d'un autre droit fondamental. Lequel ?

Le droit de référendum obligatoire ou facultatif.

Nuancez !

8) Ce droit est de moins en moins employé, semble-t-il. En voyez-vous les raisons ?

Il arrive que le gouvernement agisse contrairement à l'avis donné. Exemple : hausse des taxes sur la benzine... par un moyen détourné. D'autre part, il n'y a pas chez nous de véritable opposition à l'action gouvernementale.

9) A quoi attribuez-vous ce manque d'opposition ?

Petit pays, petits problèmes...

Gouvernement de coalition. Les grands partis aboutissent à des solutions de compromis.

10) Où, dès lors, l'opposition se réfugie-t-elle ?

Dans la presse, relativement indépendante chez nous, dont l'action critique est parfois virulente.

11) Cette absence d'opposition sur le plan politique, est-elle un bien, est-elle un mal ? Développez votre point de vue.

12) De toute manière, si l'on désire une vie politique plus intense, de qui cela dépend-il ?

De chacun de nous. Il s'agit de participer à la vie publique... dans le cadre communal, dans le cadre cantonal, dans le cadre fédéral... d'abord comme citoyen puis comme représentant du peuple, à quelque échelon que ce soit, à condition bien sûr d'en avoir les capacités et le temps.

Le pire serait de demeurer indifférent

Histoire

1) Au XV^e siècle, un futur souverain étranger a l'occasion d'apprécier la bravoure des Suisses dont il fera plus tard ses alliés, engageant de plus chez eux des milliers d'instructeurs

De qui s'agit-il ? A quelle bataille est-il fait allusion ?

Louis, dauphin de France, futur Louis XI. Saint-Jacques-sur-la-Birse, 1444 !

2) La Suisse, à cette époque, était menacée d'éclatement. Pour quelles raisons ?

Guerre entre Zurich et Schwytz. Zurich allié des Autrichiens. Echec d'arbitrage.

3) Le souverain dont nous avons parlé aura l'occasion de tirer parti des Suisses. Contre qui ? Quand ?

Charles le Téméraire. Guerres de Bourgogne.

Conséquences ?

4) Au siècle suivant, d'autres souverains français sauront apprécier à leur tour la valeur militaire des Suisses. Où ? Quand ? Comment ?

Louis XII. François I^{er}. Guerres d'Italie. D'abord alliés, puis ennemis. Novare 1512. Marignan 1515.

5) François I^{er} signe une alliance avec ceux qu'il a battus. En voyez-vous les raisons ?

Intérêt à recruter chez nous les troupes. Position de la Suisse.

6) C'est le début d'une alliance perpétuelle qui sera renouvelée avec éclat sous quel roi ? Une œuvre d'art en témoigne dans un de nos musées.

Sous Louis XIV. Tapisserie des Gobelins. M.N. Zurich.

7) Alliance rompue à quelle époque ? Et pourquoi ?

Révolution française. Suisses fidèles au roi. Suisse : refuge des émigrés. Massacre des Tuilleries. Invasion française de 1798. Massacre de Stans en septembre.

8) Alliance réimposée par qui ? Un fait d'armes ?

Ere napoléonienne. Suisse satellite de la France. Bérésina.

9) A la suite de quels événements, les Suisses pourront-ils à nouveau servir les rois de France ?

Abdication de Napoléon. Restauration. 1815.

10) En 1830, Louis-Philippe, roi des Français, met fin au régime des alliances avec les cantons suisses. Désireux cependant de continuer à utiliser des hommes en provenance de notre pays, il crée la Légion étrangère. Le gouvernement suisse désavoue l'enrôlement de ses ressortissants dans ce corps militaire. Pour quelles raisons ?

Il s'agit là de mercenariat et non d'accords passés, d'égal à égal, avec la France.

11) C'est au milieu du XIX^e siècle que va sonner le glas du service suisse à l'étranger. Et pourquoi ?

Après le Sonderbund, Constitution de 1848. Etat fédératif qui peut se passer de l'étranger pour maintenir son union. Les capitulations militaires sont désormais interdites. Les cantons ne sont plus maîtres de leur politique étrangère.

R. Renaud.

Chronique de la radio et de la télévision scolaires

Le match cinéma-télévision (III)

Faire passer un souffle puissant

Si le match cinéma-télévision est un faux combat, puisque la télévision, en surgissant, a permis au cinéma de se mieux définir et parallèlement lui sert de diffuseur, il est certain que la rivalité qui semble séparer cinéma scolaire et télévision scolaire mérite davantage d'attention.

Reconnaissons le premier antagonisme évident, celui qui réside dans la juxtaposition du qualificatif « scolaire » aux noms « cinéma » et « télévision ». En effet, si le cinéma est considéré comme le septième art, on voit mal un art se plier docilement aux exigences didactiques et méthodologiques des enseignants. La littérature pédagogique n'a jamais été productrice de chefs-d'œuvre littéraires !

J'ai, quant à moi, toujours été réfractaire à une certaine manière d'intégrer le cinéma à l'école. Nos élèves seront, dès l'adolescence, des spectateurs plus ou moins assidus, et l'écran leur fournira sensations, émotions, qu'un sens critique étriqué ne saurait contrôler. Il ne s'agit pas, surtout pas, d'enseigner systématiquement une grammaire du langage cinématographique : désamorcer l'art au profit d'une science, développer l'intelligence au détriment de la sensibilité, ce n'est pas dans notre affaire ! Il y faut, pour le moins, la compétence de spécialistes, de mordus qui, par exemple, dans le cadre de centres d'initiation au cinéma, dominent le problème.

En revanche, éclairer la conscience des jeunes, ouvrir l'esprit, éveiller la curiosité, ce sont là des choses tout à fait possible ; pour y parvenir, l'école doit s'efforcer de ne pas rendre le cinéma... scolaire !

A vrai dire, il vaut mieux éviter d'introduire le cinéma à l'école plutôt que de le râver à de tristes abstractions, à de périlleux exercices intellectuels, à de vaines dissections et dissertations. Un art doit s'envisager chaleureusement, généreusement. On doit faire passer un souffle puissant, et non point ressentir un halètement...

Cela dit, je voudrais tout de même préciser que j'ai connu de grandes joies en découvrant la façon de travailler d'un collègue aussi compétent qu'humain, Edgar Sauvain. Ceux qui ont suivi ses cours sauront de quoi je veux parler : précisément de cette générosité qui fait que le cinéma, documentaire ou d'art, retrouve grâce à lui son point de départ, qui est la vie frémissante, l'être vrai, le créateur sensible et intelligent. Cette façon-là d'intégrer le cinéma dans la classe permet à la classe de s'intégrer à la vie, parce que le cinéma est vie, plus même, transposition de la vie car elle est vue, ressentie, exprimée par des hommes. La nature est grande, disait l'explorateur norvégien Rasmussen, l'homme est plus grand. Pas la plus petite analyse qui ne soit essentielle à la compréhension, pas la moindre expli-

cation qui ne soit une approche nécessaire. Jamais, pour Edgar Sauvain, le cinéma n'est prétexte à des dissertations où le mot s'en donnerait à cœur joie pour le plaisir... du mot ! C'est parce que notre collègue est un adepte de l'école active qu'il laisse au cinéma toute sa dimension, et en fait un moyen d'expression qu'utilisent ses élèves. C'est la caméra stylo chère à certains cinéastes. Sans en faire de petits Jean Rouch, le maître laisse constater aux enfants qu'une caméra permet de mieux voir ce qui les entoure, et que la réflexion et le choix imposé par la technique (et le coût) d'un film oblige à une expression très personnelle. Nul mieux qu'Edgar Sauvain saurait dire là-dessus des choses passionnantes¹. Je n'allongerai pas, si ce n'est pour préciser que le travail de réalisation en classe est un exercice technique et créateur de grande valeur... à condition que le maître ait pris conscience de l'importance du cinéma et qu'il n'enferme pas ce dernier dans un carcan où il se dessécherait lamentablement.

Les parasites du cinéma

Quant à la simple projection de films scolaires, que l'on veut trop souvent opposer à la diffusion d'émissions scolaires à la télévision, j'aimerais à prouver qu'elle n'a rien de fondamentalement original, et que par conséquent le combat cinéma scolaire - télévision scolaire n'aura pas lieu non plus.

Le documentaire conçu spécialement pour l'enseignement ne tient souvent au cinéma que par la technique employée. J'ai constaté que, même les courts métrages les plus élaborés, les plus brillants, du moment qu'ils sont avant tout didactiques, ne procurent pas ce frisson, cette émotion, qu'un film purement cinématographique offre aux spectateurs.

Qu'il soit publicitaire, de propagande, ou scolaire, et quelles que soient ses qualités, le film, devenu utilitaire, et purement utilitaire, n'est-il pas un parasite de l'écran de cinéma ? A condition, bien sûr, qu'on s'obstine à laisser, au cinéma le soin d'être un art, et à la télévision les tâches dites mineures !

Si, au contraire, on renonce aux querelles de jésuites pour admettre qu'il y a des œuvres où s'expriment des créateurs, et puis des documentaires, des films de recherche, des reportages, que sais-je encore ? et que peu importe la façon dont nous les recevons pourvu que les moyens supportent la fin, alors nous tiendrons l'efficacité — et l'intérêt ! — et le plaisir ! — pour essentiel.

¹ ... Et je l'invite à participer à ce débat ouvert dans l'Éducateur. Nos avis divergent parfois : quel plaisir de croiser l'épée avec un homme aussi généreux !

Mais puisque ces moyens ont leur spécificité, revenons à notre travail d'horloger.

Quels sont alors les avantages du cinéma scolaire ? Grand écran, couleur, possibilités d'intervenir, d'interrompre la projection, de revenir en arrière, de projeter à n'importe quel moment, n'importe où, et plusieurs fois le même film. L'enseignant peut choisir son sujet, le prévoir pour une période déterminée coïncidant avec son programme. Il peut prendre connaissance du film avant de le présenter à ses élèves, etc.

Inconvénients ? J'hésite presque à les énumérer (alors que je le fais volontiers pour la télévision à l'école) parce qu'il me semble ridicule d'insister sur des points négatifs : il suffit d'en prendre conscience, d'y remédier dans la mesure du possible, finalement d'admettre certaines imperfections. Il n'y a que les êtres d'exception qui puissent être exigeants au point de vouloir tout leur entourage, hommes et matériels, aussi parfaits... qu'eux-mêmes. Je tiens la perfection pour ennuyeuse et stérile : que faire d'autre après elle ?

Inconvénients ? Appareils coûteux si l'on veut obtenir une qualité dans l'enregistrement et la projection, plutôt difficiles à manier pour ceux qui craignent la technique. Encombrement (écran, appareil de projection, films). La pellicule est délicate. Le film souhaité est parfois très demandé. Il faut écrire, attendre, renvoyer la bande. L'obscurité pour la projection est un problème dans certaines classes ; on peut remédier à cet inconvénient puisqu'il existe maintenant un écran (assez cher !) qui permet une vision parfaite à la lumière du jour.

A mon avis les avantages marquent des points. Et pourtant... Il faut reconnaître que le cinéma scolaire, depuis le temps qu'il existe, n'a jamais rencontré qu'un engouement de caste. Quel pourcentage de maîtres utilisent-ils régulièrement ce moyen-là ?

(A suivre)

Robert Rudin.

Institutrice de village

Démocratiser l'instruction c'est, entre autres choses, ne pas imposer de choix tant que la personnalité reste fluide. Si l'on ne s'occupe pas en premier lieu de l'enseignement élémentaire, on ne fait rien.

La loi d'orientation d'Edgar Faure, toute méritoire qu'elle est, souffre d'un défaut fondamental, qui est d'avoir pris en considération le seul enseignement supérieur. Tant que les transformations profondes et coûteuses, les révolutions intégrales qu'appellent les premier et second degrés, n'auront pas été accomplies, l'enseignement supérieur reposera sur du vide. Il restera ce qu'il est aujourd'hui, ce qu'il est tout autant après Mai 68 qu'avant, un enseignement pour privilégiés, de plus en plus mandarinal du côté des enseignants, de plus en plus bourgeois du côté des enseignés.

Quiconque exerce un métier affirme, à bon droit sans doute, qu'on s'en forme toujours de l'extérieur une idée fausse. Mais je crois pouvoir dire qu'il n'est aucun travail plus impossible à imaginer, si on ne l'a pas fait soi-même, que le travail d'enseignant dans les écoles ou les lycées. Ni la technique elle-même de la profession, ni le genre de fatigue propre au pédagogue, ni la triple tension résultant des rapports incompatibles avec les élèves, les parents et l'administration, ni même l'usure physique spéciale provenant du délabrement institutionnel des locaux et du matériel ne peuvent se reconstituer du dehors.

Dans « Institutrice de village », Mme Huguette Bastide nous présente, certes, un cas extrême. On prétendra qu'il

faut aller au fin fond de la Lozère pour trouver aujourd'hui une école primaire où il n'y ait ni électricité, ni eau courante, sauf l'eau qui inonde la classe périodiquement à la saison des pluies, ni toilettes, et où l'institutrice soit tenue de loger dans une soupente pleine de rats, doive ramasser elle-même le bois de chauffage pour le poêle de l'établissement, balayer l'école, faire la classe à des enfants s'échelonnant de 6 à 14 ans, le tout pour 700 francs par mois.

Hélas ! de 1963 à 1969, Mme Bastide fait trois ou quatre postes successifs et ils furent tous de même acabit. Je consens que la Lozère soit un département français déshérité, mais la France ne figure-t-elle pas au nombre des dix pays les plus riches du globe ? Et ces régions ruinées par la crise de l'agriculture ne sont-elles pas, précisément, celles dont on devrait soigner particulièrement l'enseignement primaire, pour préparer à la grande mutation les jeunes qui y naissent ?

« Institutrice de village » met en lumière certains des aspects les plus ignobles du malthusianisme scolaire : par exemple, l'utilisation systématique de suppléants non titulaires, que l'on peut sous-payer, et faire valser comme on veut d'un poste à l'autre ; la lâcheté de certains inspecteurs, complices du ministère et fermant les yeux devant des carences scabreuses. Lorsque Mme Bastide est inspectée dans sa porcherie lézardée, la seule chose que l'inspecteur primaire trouve à remarquer (fort grossièrement, bien entendu) c'est que l'emploi du temps est mal fait. (Il ne sait d'ailleurs pas qu'il a été fait par un autre inspecteur primaire.) Scène typiquement française l'administration ne remplit plus ses obligations, mais conserve tout son autoritarisme pour accabler d'exigences le petit personnel.

La négligence du devoir fondamental qu'est l'éducation se révèle d'autant plus grave qu'au cours des dix ans écoulés notre enseignement devait absolument se dépasser lui-même, et à deux points de vue : d'abord, en tant qu'investissement prioritaire, jouer un nouveau rôle au sein de la société, ensuite, intrinsèquement, modifier du tout au tout sa philosophie pédagogique.

D'où sortiront les universités de l'avenir ? Ce qui les précède et devrait y conduire se dégrade sans cesse. Ces temps-ci, on proclame beaucoup que l'homme moderne ne doit pas s'arrêter d'apprendre à 20 ans. Mais peut-être faut-il rappeler que ce n'est pas non plus à cet âge-là qu'il doit commencer.

Jean-François Revel

L'Express, 1-7 déc. 1969

« Institutrice de village », par Huguette Bastide. Mercure de France, 198 pages.

La bonne adresse pour vos meubles

Choix de 200 mobilier du simple au luxe

1000 meubles divers

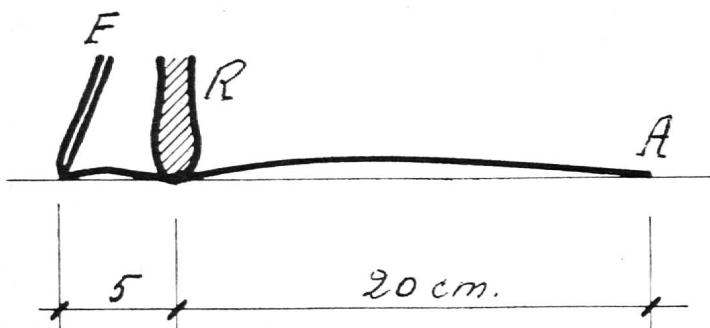


HALLE MEUBLES
TERREAUX 15

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités depuis 15 fr. par mois

Exemple 5 : de même pour le pied :



Si la personne pèse 60 kg., la force A qui repousse la pointe du pied vaut aussi 60 kg ! L'égalité des moments par rapport à R donne :

$$F \times 5 = A \times 20$$

$$F \times 5 = 60 \times 20$$

$$\text{d'où } F = 240 \text{ kg.}$$

$$\text{et } R = F + A = 240 + 60 = 300 \text{ kg.}$$

Plus besoin dès lors de raisonnement très compliqué, ni d'algèbre !

Les collègues qui auront eu la patience de me suivre sauront sans peine imaginer d'autres problèmes.

A. Gesseney.

A propos du tableau comparatif de nos salaires

Ce tableau paru dans l'*«Educateur»* du 16 janvier a suscité la remarque ci-dessous de la part des autorités scolaires bernoises. Nous la publions volontiers avec l'expression de nos regrets pour n'avoir pas collé de plus près la réalité assez mouvante en ce domaine.

La Direction de l'instruction publique du canton de Berne tient à apporter les précisions suivantes concernant le tableau comparatif des traitements du corps enseignant primaire et secondaire au 1^{er} mai 1969 publié dans l'*«Educateur»* N° 1 du 16 janvier 1970 :

Sous la rubrique « Berne Etat » figuraient les traitements maximums suivants :

Instituteurs primaires	Fr. 22 252.—
Institutrices primaires	Fr. 21 409.—
Maîtres secondaires	Fr. 28 154.—
Maîtresses secondaires	Fr. 26 458.—

Le tableau comparatif étant valable à la date du 1^{er} mai 1969, il faut tenir compte de l'allocation de vie chère accordée à cette date et donc ajouter l'allocation supplémentaire de 3,5 % allouée en novembre 1969 avec effet rétroactif au

1^{er} janvier 1969. En outre, pour déterminer le salaire maximum des enseignants, on doit prendre en considération le supplément de 1215 francs au total accordé à l'âge de 40 ans. Les salaires maximums effectifs des enseignants du canton de Berne sont alors les suivants :

Instituteurs primaires	Fr. 24 114.—
Institutrices primaires	Fr. 23 247.—
Maîtres secondaires	Fr. 30 187.—
Maîtresses secondaires	Fr. 28 452.—

Il convient de relever que les instituteurs touchent une rétribution supplémentaire pour l'enseignement de la deuxième langue nationale, branche obligatoire au degré supérieur (7^e à 9^e année scolaire). En outre, les institutrices enseignant au degré moyen ou supérieur (4^e à 9^e année scolaire) reçoivent le même salaire que les instituteurs. A noter enfin que la différence de salaire entre les maîtres et les maîtresses secondaires s'explique par le fait que les maîtres ont un horaire hebdomadaire supérieur de deux heures à celui des maîtresses.

La physionomie de la 10^e Didacta

La structure extérieure de la Foire européenne du matériel didactique Didacta, qui aura lieu du 28 mai au 1^{er} juin 1970, est à ce point déjà dessinée qu'il est possible d'en donner aujourd'hui un aperçu valable. Quinze halles de la Foire suisse d'échantillons présentant au total une surface brute d'exposition de 72 000 mètres carrés seront occupées.

C'est ainsi que les biens d'exposition sont rangés dans le complexe de halles D selon qu'il s'agit de matériel général d'enseignement et d'étude, d'éditions, de cartographie, de musique, de dessins et d'ouvrages, de travaux manuels, de jeux et de sports, de mobilier scolaire et de tableaux scolaires. En outre, au 2^e étage est placé le stand collectif d'Israël.

Au rez-de-chaussée du bâtiment C à l'horloge monumentale se trouvent les stands collectifs d'Australie, du Canada, d'Espagne, de Grande-Bretagne, du Japon, des Pays-Bas, de l'Union soviétique, et en outre le matériel d'enseignement dans les domaines de la technologie, de la physique et d'autres fournitures pour les écoles d'ingénieurs.

Dans les halles 1 à 6, qui se succèdent dans le bâtiment principal A, se trouvent tout d'abord une démonstration spéciale « Cartographie », des équipements de classes professionnelles, surtout de nouveau pour la physique et la technologie, l'offre de matériel de bureau pour l'administration

et, dans la halle suivante, où est aussi placé le stand collectif de la République démocratique allemande, le groupe professionnel de la biologie. Trois halles juxtaposées abritent à elles seules les domaines importants des appareils audio-visuels, des films, des diapositives, des microscopes, des laboratoires de langues et de l'enseignement programmé ; de là, on peut aussi accéder par un escalier mécanique à la démonstration spéciale « Télédidactique ».

Cette description de la structure de la 10^e Didacta est complétée par l'annonce de journées d'information et de congrès importants coïncidant avec la Foire du matériel didactique. Un symposium organisé par l'Association internationale pour l'instruction programmée (GPI) et qui est donc consacré à l'instruction programmée et aux machines d'enseignement aura lieu du 26 au 31 mai ; le Conseil de gestion pour la rationalisation de l'économie allemande (Rationalisierungs-Kuratorium der deutschen Wirtschaft (RKW) tient le 26 et le 27 mai une séance de conférences sur le « Travail de formation professionnelle dans l'entreprise » ; les 28 et 29 mai sont consacrés à la « Journée des instituteurs suisses » et le congrès la Ligue internationale pour l'éducation nouvelle est annoncé pour le 30 mai. A ces journées viendront s'ajouter d'autres rencontres professionnelles. Tout ce qui vient d'être dit permet de mesurer l'importance de l'attraction qu'exercera la 10^e Didacta.

Exercices d'ANALYSE LOGIQUE

A. Proposition incidente, subordonnée d'objet, circonstancielle, relative, sujet, attribut.

1. La moquerie, dit-on, révèle souvent un manque d'esprit.
2. L'expérience prouve que le travail ennoblit.
3. L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a.
4. La modestie, qui donne au mérite un si beau relief, sied aux grands hommes.
5. On pardonne volontiers à qui se repent.
6. Je demande quand vous partez.
7. Chat en mitaines n'attrape pas de souris, dit le bonhomme Richard.
8. Si tu veux vivre heureux, dit un sage, marche deux heures chaque jour au grand air.
9. Un proverbe dit qu'une hirondelle ne fait pas le printemps.
10. La foi qui n'agit point est une foi morte.
11. Aimons bien nos parents qui nous ont entourés de tant de soins.
12. Il faut que l'on travaille.
13. Il convient que vous veniez.
14. Que ces vérités soient méconnues me surprend.
15. Mon avis est que vous avez raison.
16. Certaines gens se croient des aigles ; souvent la vérité est qu'ils sont des esprits médiocres.
17. Cet homme a fait des projets mirifiques ; le malheur est qu'il hasarde le bien de sa femme et de ses enfants.
18. Résistez au mal dès qu'il se manifeste.
19. Certaines gens font la charité afin qu'on les voie.
20. Comme vous n'avez que peu d'expérience, vous suivrez les conseils de vos parents.

B. Proposition subordonnée de lieu, de conséquence, de condition, d'addition, de comparaison, d'opposition, d'adjectif, participe.

1. On meurt comme on a vécu.
2. Cet élève étudie mieux que je ne croyais.
3. La vertu est si belle qu'on ne peut pas ne pas l'aimer.
4. La cruche va tant à l'eau qu'à la fin elle se brise.
5. Il garde l'espérance, bien qu'il soit malheureux.
6. Si tu sèmes le vent, tu récolteras la tempête.
7. On lui pardonnera, pourvu qu'il fasse sa soumission.
8. Qu'un inconnu étaffe nos manies, nous le prenons pour un ami.
9. Je retourne d'où je suis venu.
10. Outre qu'il est intelligent, il est très appliqué.
11. Cet homme, digne qu'on le confonde, vit d'intrigues.
12. Les hommes plus heureux qu'ils ne le croient sont nombreux.
13. Dieu aidant, nous vaincrons.
14. Les hommes ingrats envers qui les a obligés seront blâmés.
15. Le père mort, les fils vous retournent le champ.
16. La tanche rebutée, le héron trouva du goujon.
17. Un homme est-il jamais certain que son entreprise réussira ?
18. Le héron, tout heureux qu'un limaçon s'offrit à sa vue, ne dédaigna pas ce modeste dîner.
19. L'âge venant, vous acquerez de l'expérience.
20. L'air devenu serein, le pigeon partit tout morfondu.
21. La Palestine délivrée, les croisés créèrent le royaume de Jérusalem.
22. L'orateur qui ne met pas sa parole au service de la vérité ou de la vertu n'est pas digne qu'on l'écoute.



Pensions et maisons de vacances bien aménagées
classes en plein air

camps d'été

classes de ski

en Valais, dans l'Oberland bernois, aux Grisons et en Suisse centrale.

Eté 1970 : les groupes trouveront encore des périodes libres. **Offre spéciale** pour les classes en plein air ! Maisons sans et avec pension.

Une pension à Flerden (Heinzenberg) est réservée aux hôtes individuels et aux familles.

Adressez les demandes à la preneuse du bail et loueuse



Centrale pour maisons de vacances
Case postale 41
CH — 4000 Bâle 20
Tél. (061) 42 66 40.

**L'ÉCOLE D'INFIRMIÈRES
EN HYGIÈNE MATERNELLE ET EN PÉDIATRIE
DE LA POUPONNIÈRE ET L'ABRI**

Av. de Beaumont 48,
1012 Lausanne, tél. (021) 32 48 58

reconnue par l'Alliance suisse des infirmières HMP propose son nouveau programme d'études aux jeunes filles désirant soigner des enfants.

Durée des études : 3 ans

Entrées : avril et octobre

Renseignements : direction de l'école

A MM. les instituteurs de Fribourg et Valais

Le Service de publicité de l'«Educateur»

cherche quelques personnes désirant se créer un gain accessoire en faisant de

l'acquisition d'annonces

Travail indépendant, bien rétribué. Matériel de propagande à disposition.

Pour renseignements et conditions, prière de s'adresser à l'**Imprimerie Corbaz S.A.**
(département publicité), 22, av. des Planches, 1820 Montreux. Tél. (022) 62 47 62.

Etudes pédagogiques de l'enseignement secondaire

Ces études, organisées par la direction générale de l'enseignement secondaire, sont ouvertes aux gradués de l'Université de Genève, aux diplômés d'une école polytechnique suisse, ainsi qu'aux porteurs d'un titre équivalent.

Elles comprennent : une année de formation pédagogique (suppléance de 8 à 10 heures, stage dans les écoles, études théoriques et pratiques) et une année d'application (suppléance dirigée dans les écoles secondaires).

Le certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire, nécessaire pour la nomination dans l'enseignement secondaire genevois, est délivré aux candidats qui ont réussi ces études.

La première année, les candidats reçoivent un traitement fixe ; la deuxième année, leur rétribution correspond à la suppléance dont ils sont chargés.

Les inscriptions pour l'année scolaire 1970-1971 doivent parvenir à l'adresse ci-dessous entre le 23 février et le 21 mars 1970.

Pour tout renseignement s'adresser aux

**Etudes pédagogiques de l'enseignement secondaire,
16, chemin du Bouchet, 1211 Genève 19, téléphone 34 81 25.**

Le conseiller d'Etat chargé
du Département de l'instruction publique :
André Chavanne



Vacances de Pâques économiques grâce au DSR

Si vous voyagez en Suisse romande n'oubliez pas que les snacks et restaurants DSR jalonnent votre route. **Ce sont des relais économiques.** Ils ont ceci de particulier que vous y mangez copieusement et tranquillement, sans surprise pour votre budget-vacances.

3.50 fr. seulement, c'est le prix d'un menu complet, potage à volonté et viande joliment garnie. **DSR** à Genève, Morges, Renens, Lausanne, Montreux, Martigny, Sierre, Colombier, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle.



Société vaudoise et romande de Secours mutuels

COLLECTIVITÉ SPV

Garantit actuellement 1800 membres de la SPV avec conjoints et enfants.

Assure : les frais médicaux et pharmaceutiques, des prestations complémentaires pour séjour en clinique, prestations en cas de tuberculose, maladies nerveuses, cures de bains, etc. Combinaison maladie-accident.

Demandez sans tarder tous renseignements à Fernand Petit, 16, chemin Gottetaz, 1012 Lausanne.



papeterie st-laurent

Charles Krieg

5, RUE HALDIMAND
1000 LAUSANNE 17

TÉL. 021 / 23 55 77

Satisfait au mieux :
Instituteurs — Etudiants — Ecoliers

Pour vos opérations financières, adressez-vous à la

BANQUE CANTONALE VAUDOISE

qui vous assure, en toute confiance, un service de qualité.

Siège à **Lausanne**

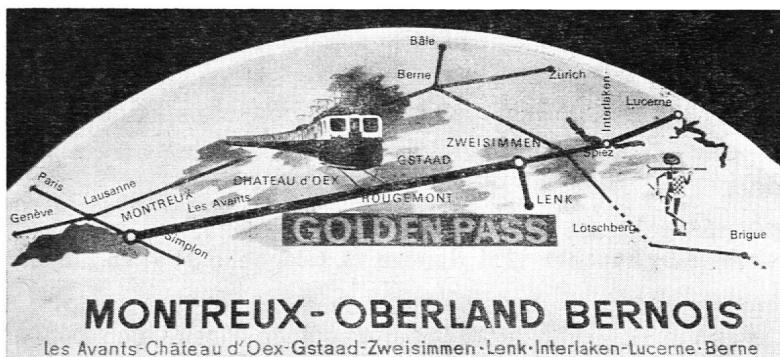
14, place Saint-François

Sigle

200/4

40 succursales, agences

et bureaux dans le canton



Une course d'école par le **MOB** ou encore aux **ROCHERS-DE-NAYE**, le plus beau panorama de Suisse romande (2045 m.). Jardin alpin. Hôtel-restaurant. Dortoirs. Arrangements spéciaux pour écoles. Demandez la brochure des courses remise gratuitement par la Direction MOB, 1820 Montreux.

Tél. 61 55 22.

La Chaux-de-Fonds, métropole d'horlogerie

Toit du Jura suisse et français

Capitale de l'excursion à pied, à ski et à cheval

vous invite :

* à visiter ses musées

des beaux-arts (témoin de l'art de la seconde moitié du vingtième siècle, salon Léopold Robert, Ecole chaux-de-fonnière du XX^e siècle)

d'histoire naturelle (riches collections africaines, dioramas, faune et flore du Haut-Jura et du Doubs) : année de protection de la nature

d'histoire (armurier, documents et chroniques neuchâtelois, mobilier)

d'horlogerie : quatre siècles de création neuchâteloise ; 21 mars - 24 mai : les chefs-d'œuvre de la montre émaillée des XVII et XVIII^e siècles (Musées du Louvre et de Paris)

* à parcourir le plus vaste parc naturel du pays, ouvert toute l'année, par mille mètres de dénivellation. Les crêtes du Jura, les pâturages sapiniers, le Doubs rivière enchantée. Cent kilomètres de sentiers pour courses à pied. Ski de ville. Randonnées équestres. Itinéraires pour 1/2, 1, 2, 3 jours.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Association pour le développement de La Chaux-de-Fonds (ADC), avenue Léopold-Robert 84, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 3 36 10.

Service d'information des Montagnes neuchâteloises (SIMN), Parc 107, tél. (039) 3 26 26. Cp. 306, 2301 La Chaux-de-Fonds.

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
3000 BERN E

1820 Montreux
J.A.